

CER du Climont

13 route des Crêtes – 67220 Urbeis

Pôle Protection de l'Enfance 67

1. EDITORIAL

L'année 2021 fut une année marquée par le signe du changement et de construction tant au niveau des méthodes de travail que du renouvellement de l'équipe éducative. Notre service a montré sa capacité de résilience par sa grande adaptation et son professionnalisme.

Le contexte difficile de la crise sanitaire et les contraintes qui en ont découlé loin de décourager l'équipe a renforcé sa combativité et la cohésion du collectif pour proposer un accompagnement éducatif de qualité à destination des jeunes accueillis au CER.

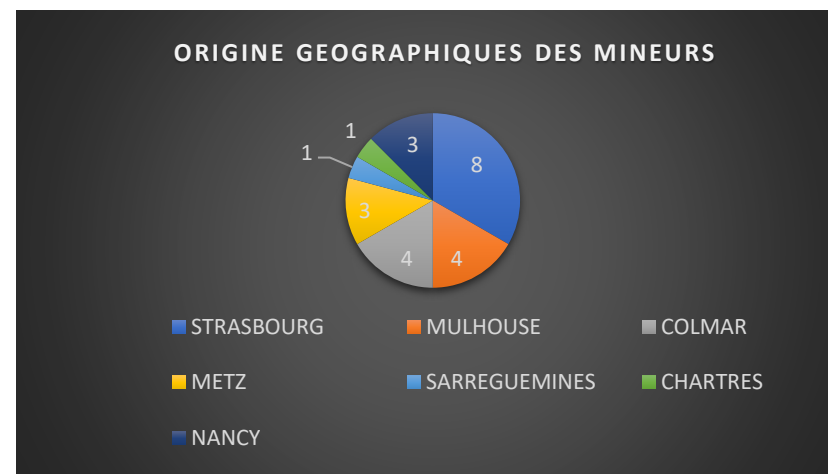
Antoine de Saint-Exupéry, dans le récit initiatique du *petit prince*, évoque l'idée selon laquelle : « *La fin d'une chose marque le commencement d'une nouvelle* ». Cette citation met en exergue la nouvelle phase dans laquelle s'est inscrit le CER tout au long de l'année 2021.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

> L'ACTIVITE

Activité	2018	2019	2020	2021
AGRÉMENT*	7,5	8	8	8
JOURNÉES PRÉVISIONNELLES	2464	2628	2628	2628
JOURNÉES REALISEES	2526	2682	2302	2112
ÉCARTS	62	54	-326	-516
TAUX DE RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	102,52 %	105,5 %	87,60 %	80,37 %
NBR DE BÉNÉFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNÉE	33	30	26	30

> LES ENTRÉES

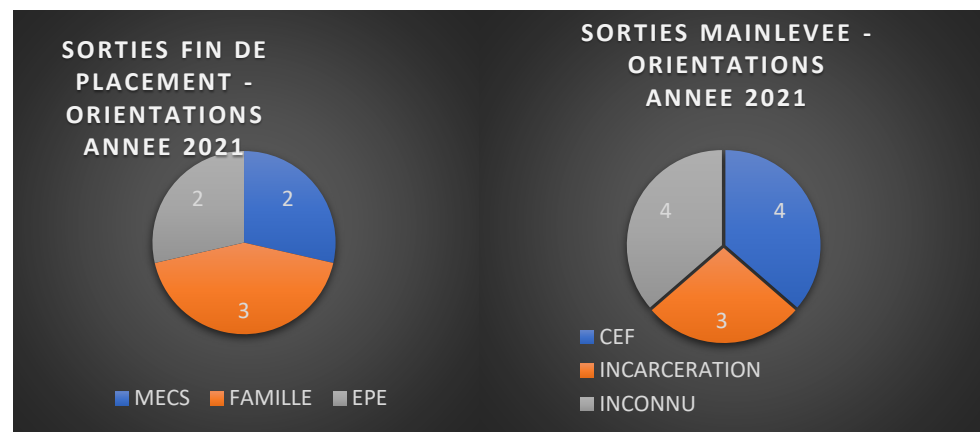


Au CER du Climont, le fonctionnement en file active permet d'accueillir tout au long de l'année des mineurs arrivant de tout le territoire. Nous privilégions les adolescents

habitant dans le Grand-Est afin de favoriser la collaboration avec le milieu ouvert et le travail avec les familles. Nous restons cependant ouverts aux situations d'urgence pour lesquelles nous mettons en œuvre les moyens nécessaires. En effet, l'accueil d'un adolescent suivi par l'UEMO de Chartres a été possible en cette année 2021.

Contactée par les STEMO, l'équipe de direction rencontre les mineurs après échanges autour de la pertinence du placement. Cette rencontre se fait, dans la mesure du possible, en présence des représentants légaux des mineurs. Nous privilégions le CER comme lieu de rencontre afin de permettre aux différents protagonistes de visualiser le futur lieu de vie du garçon durant les 5 mois que va durer le placement. Ce protocole d'admission est mis en place lorsque les conditions le permettent, mais, en cette année de crise sanitaire, davantage d'accueil d'urgence ont été réalisés.

➤ LES SORTIES



Concernant le CER du Climont, le constat est fait que rarement ne s'associent les deux accompagnements. Bien souvent, lorsque le mineur bénéficiait d'un double suivi, le placement en CER marque la fin de l'assistance éducative, la mesure étant fermée par le magistrat, sur demande du service du Conseil Départemental. Par ailleurs, le manque de dispositif accueillant des adolescents suivis par la justice explique le nombre de retour en famille après leur passage en CER. Ainsi, le CER intervient souvent comme une étape dans leur parcours.

L'âge moyen des adolescents accueillis (15,83 en 2020 et 16,04 en 2021) a légèrement augmenté, mais demeure, somme toute, plutôt stable. Nous faisons également le choix de privilégier, lorsque le retour à la scolarité est possible, l'accueil d'adolescents légèrement plus âgés que nous pouvons accompagner dans leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, en ce qui concerne les orientations des adolescents, cette année a été quelque peu particulière. Nous constatons qu'un nombre important de placements ne sont pas arrivés à leur terme. En effet, onze sorties ont eu lieu par le biais de mainlevées de placement. Cette situation peut s'expliquer par l'accueil d'adolescents dans des situations d'urgence et par la complexité des profils des mineurs que nous accompagnons.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

a. Vie de l'établissement

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu maintenir la plupart des projets existants et également mettre en place de nouveaux projets durant l'année 2021. Ainsi, les adolescents ont pu profiter et découvrir plusieurs projets :

- Transferts : les camps font partie intégrante du projet d'établissement. Les 5 séjours organisés durant l'année permettent à chacun des adolescents accueillis de participer à 2 d'entre eux, à minima. Le « vivre ensemble » se décline alors différemment, bien que le cadre du CER se maintienne. Les séjours s'organisent selon le même mode : l'effort, le dépassement de soi donnent lieu à des activités de découverte et de loisirs dans un second temps. La plupart des mineurs accueillis découvrent, à l'occasion de ces déagements, de nouvelles régions, de nouveaux paysages et de nouvelles activités qui marquent leur passage dans l'établissement et qui apparaissent comme source de satisfaction pour eux.

- Lutte, judo, activité d'oppositions : de manière intermittente, nous avons pu maintenir les activités d'opposition. Aussi, nous le leur permettons de manière cadrée et réglementée en partenariat avec les clubs « Asahi judo » et « Olympia lutte ».

- Intervenant musique : un projet d'écriture de textes, de mise en musique et d'enregistrement en studio a permis aux adolescents des 2 CERs de l'association de s'exprimer au travers d'une musique commune. Ce projet s'est fait en partenariat avec « Gordon mobil Studio ».

- Graffiti : un projet graffiti a permis aux adolescents d'être sensibilisés aux pratiques culturelles et artistiques par la réalisation de deux graffitis sur les murs du CER. Ce projet a pu exister grâce à des subventions de la DRAC et en partenariat avec l'artiste, Mr REBELLATO Frédéric.

- Stages : la mise en œuvre de l'insertion professionnelle des mineurs accueillis recouvre, d'année en année, une dimension plus présente dans l'accompagnement proposé au CER. La possibilité d'effectuer des stages et découvrir ainsi des champs professionnels variés fait partie intégrante du projet de service du Climont (cf partie PARTENAIRES).

- Resto du Cœur : depuis plus de 5 ans désormais, une convention de bénévolat est signée chaque année avec l'antenne de St-Dié-Des-Vosges des Resto du Cœur. Malheureusement cette année, les différentes restrictions sanitaires n'ont pas permis aux adolescents de participer à ce projet de manière régulière.

- Chantiers : tout comme la possibilité d'effectuer des stages, la participation à des chantiers manuels fait partie intégrante du projet de service. Au travers de l'apprentissage des gestes professionnels, réglementés, les adolescents s'initient à la vie active qui approche pour eux. Ils découvrent également la satisfaction du travail accompli et la fierté de pouvoir s'en attribuer le mérite. Cet apprentissage d'un nouveau quotidien les renvoie à une réalité dont ils ne faisaient qu'entendre parler jusqu'alors.

- Musculation/Cross-fit : l'activité physique et le dépassement de soi sont des valeurs fondamentales de l'accompagnement en CER. En ce sens, les partenariats avec les clubs « CrossFit68 » à Colmar et le « Club Culture Physique » à Saint-Blaise-La-Roche permettent aux adolescents de voir leur évolution, car de leur implication et leur application à la séance dépendront leurs progrès. Endurance cardiovasculaire et musculaire, équilibre, agilité, vitesse, coordination et précision sont autant d'axes de travail que les professionnels qui encadrent l'activité utilisent pour faire progresser les garçons.

- Sports collectifs : une convention de partenariat avec la mairie de Plaine nous donne accès à un complexe sportif où les adolescents participent à des activités sportives collectives. L'avantage des sports collectifs est que la réussite repose sur la force de l'équipe et non sur celle d'une seule personne. Ces activités collectives sont un moyen de développer la cohésion de groupe, la coopération et l'entraide auprès des garçons accueillis.

b. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat.

Notre intervention continue de se penser et de s'organiser autour d'un réseau de partenaires que nous étayons chaque année :

- La gendarmerie : l'année 2021 a été marquée par l'arrivée du CJPM et de nouvelles procédures entraînant des changements d'organisation. Des contacts réguliers favorisent le travail avec les différents services.

- Les STEMOS : les éducateurs de MO suivent, tout au long du placement, le déroulement et l'évolution du mineur lors de contacts et de rencontres régulières (synthèses, visites, démarches).

- Les familles : notre intervention se concentre sur le mineur accueilli et le travail avec sa famille en fait partie. Ainsi, en collaboration avec les STEMOS, nous travaillons à remobiliser et/ou resituer les parents dans l'éducation de leur fils. Des relations très régulières s'organisent entre l'éducateur référent du CER et la famille du mineur, dans l'intérêt du projet individualisé.

- Partenaires médicaux : nous travaillons avec le cabinet médical du Giessen à Villé pour effectuer le suivi médical général des adolescents. Une visite est organisée dès la première semaine de placement et se conclut par la délivrance d'un certificat médical d'aptitude aux activités réalisées au CER. Dans le même objectif de santé, un suivi dentaire est proposé à chaque adolescent à la maison de santé de Schirmeck.

Nous travaillons avec le cabinet infirmier de Saales.

D'autres partenaires médicaux sont sollicités en fonction des besoins des mineurs (kinésithérapeute, orthophoniste, psychiatre, dermatologue...).

- Éducation Nationale : une convention tripartite avec l'Éducation Nationale et la PJJ a été signée permettant aux 2 CERs de bénéficier chacun de 2h d'enseignement de sciences et 2h d'enseignement de français/culture générale par semaine. Nous avons rencontré des difficultés à articuler le rythme du CER, régité par des placements de cinq mois, et les contraintes de l'organisation des professionnels de l'éducation nationale. Nous travaillons actuellement à améliorer cette collaboration qui a montré tout son intérêt pour le suivi des jeunes et la construction de leur projet post-CER.

Parallèlement, nous avons un éducateur qui permet aux adolescents de passer leur ASSR. Un diplôme, nécessaire, leur permettant de ressortir de leur placement avec un nouvel élément concret en main.

- Les missions locales : dans le cadre de l'insertion professionnelle, nous sollicitons les antennes selon le lieu de domiciliation des mineurs. Renseignements, inscription, entrée dans un dispositif sont des démarches que les adolescents peuvent réaliser pendant leur placement au CER.

- ESEIS, DEUST, IRTS, PRAXIS Sociale : Nous avons une place d'apprenti(e) au CER du Climont. En juin 2020, nous avons accueilli une apprentie monitrice-éducatrice qui a obtenu sa certification en juin 2021. Au mois d'août 2021, nous avons accueilli une apprentie éducatrice spécialisée en 1^{re} année. Parallèlement, le CER du Climont accueille régulièrement des stagiaires sous différentes modalités.

- Employeurs stages : dans le cadre du projet d'établissement, une période de stage est prévue pour chaque mineur accueilli. Aussi, des relations de confiance se sont créées avec les patrons des entreprises environnantes qui accueillent les mineurs en stage de découverte. De fait, 17 conventions en 2019 et 25 en 2020 ont été signées avec 21 partenaires employeurs de secteurs différents. Le réseau s'étend au gré des projets des mineurs. Ces conventions requièrent une évaluation de stage de la part de l'employeur, ainsi qu'une attestation que les garçons pourront faire valoir lors de leurs expériences professionnelles futures. Par ailleurs, l'accès aux stages nécessite un travail de préparation (Recherches, CV, LM, présentation) réalisé par le mineur et accompagné par l'équipe.

4. DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Traversées par l'inspection diligentée par l'Inspection Générale de la Justice suite à une exposition médiatique du CER du Climont, plusieurs préconisations nous ont été adressées. Elles ont fait l'objet d'un plan d'action dont la mise en œuvre s'est étendue sur l'année 2021.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2021

L'absence récurrente de certains éducateurs oblige à repenser et à renouveler régulièrement l'équipe éducative. Malgré la difficulté de recruter des professionnels diplômés, l'établissement répond à ce constat en accompagnant ceux qui le souhaitent dans une formation diplômante. Cette année a été difficile et nous avons fait appel à des intervenants extérieurs par le biais des entreprises SEMER et DOMINO Intérim.

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI pourvu	10,50	1,50	0,50	5,00	0,50	0,00	3,00
CDI non pourvu	3	0	0	3,00	0	0	0

6. CONCLUSION

Le CER du CLIMONT fort de ses atouts et de son accompagnement éducatif de qualité se projette pour l'année 2022 en confiance avec la perspective d'une refonte de son projet d'établissement. L'axe principal qui sera mis au travail par l'équipe éducative, accompagnée par le CREA I Alsace, sera la fusion des CERs du KREUZWEG et du CLIMONT. Notre objectif sera de penser et d'articuler la mutualisation de nos deux centres en vue d'une amélioration de la qualité de la prise en charge proposée.